

Canton de Lingwick



Lingwick

CANTON DE LINGWICK
MRC DU HAUT-ST-FRANÇOIS
PROVINCE DE QUÉBEC

AVIS PUBLIC

AUX CONTRIBUABLES DE LA MUNICIPALITÉ

**Règlement relatif à l'occupation et à l'entretien des bâtiments portant le numéro 392-2026
Projet #2**

Est par les présentes donné par le soussigné, directeur général et greffier-trésorier :

- Que soit adopté par résolution le projet de règlement #2 relatif à l'occupation et à l'entretien des bâtiments portant le numéro 392-2026 lors de la prochaine séance régulière du conseil municipal le **lundi 4 mai 2026 à 19 h** à la salle du conseil municipal de Lingwick située au 72, route 108 à Lingwick;
- Que le projet de règlement fasse l'objet d'une consultation publique à se tenir le **lundi 27 avril 2026 à 18 h 30** à la salle du conseil municipal de Lingwick située au 72, route 108 à Lingwick;
- Qu'une copie certifiée conforme du projet de règlement et de la résolution par laquelle il est adopté soit transmise à la MRC du Haut-Saint-François

CERTIFICAT DE PUBLICATION (Articles 419 et 420 du Code municipal) (Article 9 L.T.E.M.)

Je, soussignée, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-annexé en affichant des copies, aux endroits suivants : au bureau municipal du Canton de Lingwick, au tableau d'affichage de Gould et au dôme posta et site internet de la municipalité au www.lingwick.ca ce 8^e jour de avril deux mille vingt-six.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat,
Donné à Lingwick, ce 8 avril 2026

David Fournier
Directeur général et greffier-trésorier